



5 ans après l'Accord de Paris, Emmanuel Macron et les multinationales françaises nous souhaitent un joyeux anniversaire !

- Les émissions "déclarées" de CO₂, loin d'être précises et complètes, des multinationales françaises du CAC 40 se sont élevées à 1,6 milliards de tonnes en 2019, soit 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, un niveau d'émission comparable à celui de la Russie.

Total, notre champion (30 % des émissions de CO₂ du CAC 40), occupe également la première place du podium mondial des entreprises qui ont découvert le plus de nouvelles réserves d'énergie fossile depuis l'accord de Paris.

Malgré de beaux discours, de très nombreuses multinationales continuent à augmenter leurs émissions, parmi lesquelles Danone (+ 26 %) et l'Oréal (+ 21 %) entre 2017 et 2019.

- Les grandes banques françaises financent toujours plus les énergies fossiles. Parmi les 35 pires banques mondiales finançant le plus les énergies fossiles depuis l'accord de Paris (2016-2019) :

- BNP Paribas obtient la 13^e place mondiale, la 3^e en Europe avec un total de 69 milliards d'euros

- Société générale, la 22^e place mondiale et la 6^e en Europe avec un total de 44,5 milliards d'euros

- Crédit agricole, la 24^e place mondiale et la 7^e en Europe avec un total de 37 milliards d'euros

- Les subventions publiques de la France aux énergies fossiles ont continué à progresser chaque année depuis l'accord de Paris : 11 milliards d'euros en 2019.

2 banques publiques, BPI et SFIL (filiale de la Caisse des dépôts et consignations) financent ainsi à hauteur de 600 millions d'euros le projet très controversé de gaz offshore "Coral South" au large du Mozambique.



Nous n'attendrons pas les bras croisés un nouvel anniversaire qui fêterait en 2024 l'augmentation de la température dépassant le seuil fatidique des 1,5 °C de l'Accord de Paris.



Nous lutterons aux côtés des citoyen.nes et des organisations, à toutes les échelles, et en particulier :

- pour faire basculer la fiscalité carbone sur les quelques 1400 sites industriels et polluants du pays qui en sont complètement exonérés alors qu'elle pèse sur la consommation des carburants, que paient les ménages, artisans et petites entreprises.
- pour conditionner les aides versées aux entreprises au respect de l'accord de Paris.
- pour que "Pas un euro de plus" de nos comptes bancaires ou de notre épargne n'aille vers les énergies fossiles en exigeant :
 - la séparation des activités des banques de détail tournées vers les particuliers et les PME des activités des banques d'affaires tournées vers les marchés et les grandes entreprises
 - la transparence publique obligatoire des banques et investisseurs financiers sur leurs financements concernant les énergies fossiles et les énergies renouvelables
 - un contrôle citoyen exercé sur l'utilisation de l'épargne réglementée, de sorte que le financement des énergies fossiles en soit exclu
 - le contrôle des produits financiers verts : création d'une agence de notation publique pour contrôler l'utilisation de ces produits et lutter contre le « *greenwashing* »
- pour mettre fin à toutes les subventions directes et indirectes aux hydrocarbures et combustibles fossiles.
- pour exiger que la France arrête de manœuvrer à Bruxelles pour prolonger l'application du Traité de la Charte de l'Énergie (TCE), un accord multilatéral de 1994 pour protéger les investissements étrangers dans les énergies fossiles.
- pour que des régulations publiques obligent les entreprises du CAC 40 à désinvestir des énergies fossiles et les banques et assurances à ne plus investir dans le secteur.
- pour exiger une juste reconversion professionnelle pour les salarié.es des secteurs impactés
- pour qu'Emmanuel Macron respecte son engagement de soumettre sans filtre les propositions de la Convention Citoyenne Climat aux parlementaires

